



Conseil Communautaire
16 décembre 2021
Tavaux – 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 59
Nombre de procurations : 14
Nombre de votants : 73
Date de la convocation : 10 décembre 2021
Date de publication : 24 décembre 2021

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 155/21

Objet

Modification des statuts du
SIEA des Trois Rivières

Secrétaire de séance

Jean-Paul CHAPIN

Rapporteur :

Gérard FERNOUX-
COUTENET

Conseillers présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

P. Antoine, D. Bernardin suppléé par S. Duthu, P. Blanchet, N. Burtin, C. Bourgeois-République, S. Calinon, A. Callegher, S. Champanhet, J.P. Chapin, G. Chauchefoin, C. Chautard, B. Chevaux suppléé par C. Clairotte, J.L. Croiserat, J.M. Daubigney, F. David, I. Delaine, A. Diebolt, A. Douzenel, F. Dray, G. Fernoux-Coutenet, J.P. Fichère, J.B. Gagnoux, D. Gindre, J. Gruet, O. Gruet, B. Guerrin, H. Guibelin, M.R. Guibelin, A. Hamdaoui, M. Henry, M. Hoffmann, G. Jeannerod, N. Jeannet, C. Labourot, J. Lagnien, J.P. Lefèvre, J.L. Legrand, J. Lepetz, I. Mangin, S. Marchand, C. Mathez, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, M. Mirat, C. Nonnotte-Bouton, J. Pannaux, E. Pavvret, J. Péchinot, A. Pernoux, J.M. Rebillard, J.C. Robert, J.Y. Roy, T. Ryat, P. Sancey, G. Soldavini, J. Stolz, H. Thevenin, P. Verne.

Conseillers absents ayant donné procuration :

M. Berthaud à I. Mangin, A. Borneck à A. Hamdaoui, J.P. Cuinet à S. Champanhet, C. Demortier à J. Péchinot, T. Gauthray-Guyenet à S. Calinon, D. Germond à C. Nonnotte-Bouton, I. Girod à J.B. Gagnoux, P. Jaboviste à S. Marchand, M. Mbitel à N. Jeannet, C. Monneret à J.M. Daubigney, F. Rigaud à A. Callegher, C. Riotte à J.L. Croiserat, P. Roche à J. Gruet, D. Troncin à G. Soldavini.

Conseillers absents non suppléés et non représentés :

J.L. Bonin, G. Ginet, N. Gomet, P. Jacquot, L. Jarrot-Mermet, C. Jeanneaux, O. Lacroix, A. Mathiot, H. Prat, E. Saget, P. Viverge.

Depuis la prise de compétence « Eau potable » au 1^{er} janvier 2020, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole est représentée au sein du Syndicat des Trois Rivières par des délégués issus des conseils municipaux des communes du Deschaux et de Villers-Robert.

En conséquence, il est nécessaire de modifier l'article 1^{er} « Constitution du Syndicat ».

Les autres membres du syndicat sont des délégués des 38 autres communes adhérentes extérieures à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

La mise à jour des statuts concerne également la répartition des charges des travaux d'eau potable.

Les travaux d'extensions de réseaux ou liés à des problématiques de défense incendie et de voirie sont à la charge des bénéficiaires et/ou des collectivités compétentes en matière de défense incendie et/ou de voirie, compétences non exercées par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

Vu l'article L.5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir pris connaissance de la délibération du 28 septembre 2021 par laquelle le Comité Syndical du SIEA des Trois Rivières a validé à l'unanimité la modification des statuts dudit Syndicat,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **ÉMET** un avis favorable sur le projet de nouveaux statuts du SIEA des Trois Rivières annexés à la présente délibération,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Tavaux,
Le 16 décembre 2021,
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
- Pôle Services Techniques / Service Eau et Assainissement
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- SIEA des Trois Rivières

